

RELIGIONS ET CROYANCES

Le « temps du rêve », mythe d'origines des Aborigènes

■ Le domaine religieux, chez les Aborigènes, puise sa source dans un concept commun à l'ensemble des tribus, que l'on pourrait traduire par l'expression le « temps du rêve ». Le « temps du rêve » est une période mythique qui possède un début mais pas de fin. Contrairement à beaucoup de mythes d'origines, le « temps du rêve » ne met pas en avant la création du monde, car pour tous les Aborigènes l'Univers préexistait, mais plutôt sa mise en forme. En effet, la Terre est à l'origine plate, sans forme, sans vie et inhabitable. Pour la tribu des Aranoas (centre du continent), ce sont quatre géants civilisateurs, venus des quatre points cardinaux, qui ont peuplé l'Univers. Ils ont parcouru la Terre en tous sens, et à chaque fois que le pied de l'un d'eux touchait le sol, il prononçait un nom, qui deviendra celui d'une tribu. En même temps qu'ils créaient les tribus et en délimitaient les territoires, les géants laissèrent à chaque endroit des particules spirituelles d'où émergèrent des êtres, les ancêtres des Aborigènes. Après quoi, les géants disparurent à tout jamais.

Pour tous les Aborigènes, les entités ancestrales qui instituèrent les règles sociales et religieuses qui devaient régir ces sociétés pendant des millénaires avaient la particularité d'être de caractère hybride, mi-humaines, mi-animales, végétales ou minérales, et de pouvoir passer d'un état à l'autre au gré des circonstances. Elles menèrent une existence similaire en tous points au mode de vie des Aborigènes. Par leurs activités journalières les plus banales, ces ancêtres donnèrent forme au paysage des régions où elles évoluaient et créèrent reliefs et particularités géographiques locales. Ainsi les restes d'un repas

pouraient-ils devenir un bloc de rocher aux formes singulières, le sang perdu lors d'un combat se transformer en un gisement d'ocre rouge, et de l'urine en source.

Les ancêtres mythiques, des êtres hybrides

Au cours de leurs pérégrinations en groupe, d'un campement à l'autre, à la recherche de nourriture, ils rencontrèrent d'autres ancêtres, appartenant à des catégories hybrides différentes, qui évoluaient sur des territoires voisins. Certains de ces groupes communiquèrent, échangèrent des biens, de la nourriture, des techniques de chasse, des rituels, des femmes ; d'autres se firent la guerre. C'est au cours de cette phase du « temps du rêve » que les territoires linguistiques ou tribaux furent définitivement délimités par les ancêtres.

Des portions de chaque territoire tribal étaient la propriété d'un groupe d'ancêtres qui y vivait, mais surtout y accomplissait des rituels. Les lieux d'accomplissement de ces rituels étaient dans des « sanctuaires », où se concentraient les pouvoirs créateurs des quatre géants et des ancêtres. Chacun de ceux-ci était responsable des rituels destinés à favoriser la reproduction de l'espèce animale, végétale ou minérale à laquelle il appartenait partiellement. Ces sanctuaires symbolisaient le lien sacré, mythique et spirituel qui unissait le territoire, le « temps du rêve » et les entités. Ils survécurent à celles-ci, et conservèrent leur aspect sacré mais aussi secret, car ils étaient connus seulement des Aborigènes.

Les ancêtres mythiques ne disparurent pas du jour au lendemain, car ils revi-

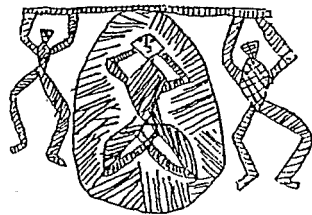
vaient cycliquement. Malheureusement, l'un d'entre eux ne respecta pas les rites funéraires dus à son épouse défunte, préférant la fuite avec sa concubine, et la mort devint définitive. Les uns après les autres, les ancêtres mythiques disparurent de la surface de la Terre une fois leur mission accomplie. Dans leur grande majorité, ils se pétrifièrent à proximité des sanctuaires dont ils avaient la charge, ou pénétrèrent dans le sol. Seul leur pouvoir, ou du moins une partie de celui-ci, se perpétua grâce aux humains qui accomplissaient les rituels nécessaires. La perte de l'hybridité suivit la disparition de ces êtres du « temps du rêve ».

Leurs descendants perdirent la faculté de leurs ancêtres de passer d'un état à l'autre. Cependant, les humains et les autres formes qui descendaient d'une même catégorie d'entités (par exemple les hommes et les kangourous qui descendent des ancêtres hommes/kangourous) gardèrent entre eux des liens très étroits qui sont à la base du **totémisme aborigène**.

Une ascendance par esprits fœtaux interposés

Comment les humains et les autres formes — vivantes ou non — pouvaient-ils descendre d'entités mythiques ? En fait, lorsque les êtres hybrides disparurent, ils laissèrent derrière eux, près des sanctuaires, ce que les Aborigènes appellent des « esprits fœtaux », qui avaient le pouvoir de donner la vie à un humain, par l'intermédiaire d'une femme, ainsi qu'aux autres formes de vie.

L'idée maîtresse contenue dans le concept du « temps du rêve » est de préserver une harmonie numérique entre tous les descendants des différentes entités hybrides. Cette descendance par esprits fœtaux interposés, ou tout du moins son contrôle, incombe aux hommes associés avec une entité particulière. Ils doivent, par le biais du rituel, stimuler les pouvoirs créateurs et procréateurs du lieu sanctuaire. Les humains respectent leur *alter*



ego et, au cours de rituels spécifiques, prennent aussi à leur charge la responsabilité de la bonne reproduction de l'espèce *alter ego* en stimulant les pouvoirs qui étaient à son origine. Pour cela, on évoque le passé mythique par des rituels censés le faire revivre et pendant lesquels les hommes, dépassant leur condition, deviennent ancêtres et permettent à la partie spirituelle ancestrale qui est en eux de retrouver les conditions du « temps du rêve ». Cependant, ce privilège est réservé à l'élite : ceux qui sont directement associés à l'ancêtre en question, et qui, de plus, sont détenteurs des chants et récits mythiques relatant les pérégrinations ancestrales. La sélection s'opère par la limitation du nombre des humains associés à une entité, mais aussi et surtout par les longs cycles d'initiation auxquels un individu — homme et femme, selon des modalités et des formes différentes — doit se soumettre avant de pouvoir participer à ces cérémonies. Au cœur même de cette élite s'opère une seconde sélection pour ne permettre qu'à quelques-uns de prendre conscience de leur qualité d'ancêtres, mais cela, peu de temps seulement avant leur mort. Mort qui, précisément, leur permet, grâce à l'esprit fœtal qui les animait de leur vivant et retourne alors près du sanctuaire, de devenir partie intégrante du « temps du rêve » et de s'y fondre dans l'attente d'une prochaine réincarnation, participant ainsi aux cycles répétitifs et perpétuels du système religieux des sociétés aborigènes.

Bernard Moizo

buent à ce héros une action bénéfique et un rôle reconnu de « créateur de coutumes ». Roy-Mata institua notamment des lignées totémiques transmises par les femmes et symbolisées par des hommes ou des animaux. Au sein de celles-ci, toute violence était interdite et l'entraide sociale obligatoire. Cette institution diminua l'importance des guerres intérieures et favorisa la croissance de la population.

Roy-Mata fut un véritable héros car il créa une nouvelle société en même temps qu'un royaume politique. A sa mort, son corps fut présenté dans tous les lieux de son royaume puis enterré sur un petit îlot de calcaire corallien au large de l'île d'Efate : cinquante à soixante serviteurs et représentants des clans qui lui étaient

soumis furent enterrés avec lui, volontaires pour le suivre jusqu'au pays des morts. La plupart d'entre eux furent enterrés vivants. Sur la foi des traditions orales, un archéologue — José Garanger — découvrit cette sépulture fantastique : Roy-Mata y reposait au centre, une jeune femme à ses pieds, un homme à sa droite, un couple à sa gauche, et onze couples encore, en premier cercle tout autour. Les hommes drogués par une boisson — le *kawa* — avaient l'air de dormir ; les femmes, enterrées vivantes sans le secours du *kawa*, semblaient chercher refuge auprès d'eux... l'archéologue data sa découverte : 1265.

Joël Bonnemaïson

La circoncision, un rite d'initiation australien

■ Chez les Aborigènes d'Australie, dans les cycles initiatiques masculins, le rituel de circoncision est prédominant, bien qu'il n'existe pas sur la totalité du continent. Tout d'abord parce qu'il sanctionne la fin du statut d'enfant, ensuite parce qu'il détermine l'épouse future, et enfin parce qu'il marque l'entrée de l'individu dans la vie religieuse tribale. Selon les tribus, la circoncision est pratiquée entre l'âge de dix et quinze ans, mais dans tous les cas lorsque les hommes en charge de transmettre le savoir religieux estiment qu'un garçon est prêt. Pour cela, il faut que son frère aîné ait déjà passé le stade suivant de l'initiation, que son beau-père potentiel, choisi parmi un certain nombre d'hommes qui jouent un rôle prépondérant dans le déroulement de la cérémonie, soit d'accord, et enfin que sa famille dispose de nourriture et de dons en conséquence pour ceux en charge des circoncisions. Quand tous les éléments sont réunis, le rituel peut commencer. Chez les Bunuba (nord-ouest de l'Australie occidentale), le jeune novice est enlevé du domicile parental par les époux de ses

sœurs aînées, ou par des parents équivalents. Il est emmené dans un campement d'une tribu voisine où ses ravisseurs l'abandonnent. Il doit expliquer qu'il est perdu et supplier qu'on le ramène chez lui. On le reconforte et le rassure : il reverra les siens. Pendant plusieurs semaines d'autres garçons, en provenance de différents villages, sont amenés au même endroit. Ce campement a été choisi d'avance par une assemblée d'anciens des villages où de jeunes garçons doivent être circoncis. Quand tous les garçons à initier sont réunis dans le campement, le chef cérémoniel envoie des messagers informer les familles que les garçons leur seront rendus sous peu. Seulement, il y a une condition : le voyage qu'ils ont effectué marque la fin de leur enfance, ils sont à présent des hommes et retourneront dans leur village en tant que tels. Les initiateurs se mettent en route avec les garçons. Chaque village est visité deux fois : une fois pour y procéder à la circoncision, et une seconde pour rendre le « nouvel homme » à sa famille. Entre les deux visites, les novices sont reclus durant quatre à cinq

semaines. Ils vivent dans un abri de branchages, sous la surveillance d'un gardien choisi par le chef cérémoniel du village. Ils ne portent aucun vêtement, ne mangent que des aliments préparés par le gardien et ne communiquent que par gestes. Chaque novice reçoit un objet cérémoniel : le rhombe, fabriqué pour cette occasion par leur grand-père paternel. Il s'agit d'un objet en bois, plat et de forme oblongue, relié à une cordelette faite de cheveux tressés. Quand on fait tourner ce rhombe, il émet un son particulier censé être la voix des esprits ancestraux. Durant cette période d'isolement, le gardien dispense aux novices des bribes du savoir secret des hommes de leur tribu. Il leur explique qu'ils sont à présent les dépositaires de ce savoir qu'ils doivent protéger des femmes, et des garçons non initiés. Avant la circoncision, lors de la première visite, le garçon est montré à sa famille. Tous ses parents sont assis, hommes et femmes séparés, tous ont la partie supérieure du corps ornée de motifs totémiques de leur tribu. Le garçon pour sa part porte ceux du groupe des initiateurs. Il est d'abord

assis sur les genoux de sa mère, puis sur ceux de son père, après quoi il prend un repas, cuisiné et servi par ses sœurs aînées, avec les initiateurs. Tout le monde se rend alors sur le site cérémoniel. Les danses et chants, exécutés alternativement par les initiateurs et par la tribu du novice, durent quarante-huit heures. A l'aube du troisième jour, les novices sont emmenés par les initiateurs à l'endroit choisi pour y accomplir la circoncision, suivis de tous les hommes du village. Les femmes doivent rester en arrière, elles pleurent, crient et se lamentent comme lors du décès d'un proche. Lors de la seconde visite, les chants et danses ne durent que vingt-quatre heures. A l'aube du second jour, le « nouvel homme » est rendu à sa famille et il réintègre son village. Cette fois, il porte les motifs totémiques de sa tribu. La famille du novice fait des dons divers aux initiateurs qui quittent le village. Pour le novice, rebaptisé d'un nouveau nom qu'il doit garder secret, une nouvelle vie commence.

Bernard Moizo

POLITIQUE ET INSTITUTIONS

Le pouvoir généreux

■ Les premiers navigateurs européens à atteindre l'Océanie rechercheront des rois. Mais ils découvriront des formes de pouvoir aux apparences extrêmement diverses, ce qui les désorientera complètement. Dans les îles polynésiennes, de véritables « princes » les accueilleront, entourés de serviteurs, de guerriers, d'un rituel qui les rassurera et leur rappellera leur propre univers. Dans les îles de Mélanésie, au contraire, un grand tumulte se produira à leur arrivée sur les plages, sans qu'un ordre ou qu'un pouvoir apparent

n'apparaisse qui puisse fermement le contrôler. Ici, les « indigènes » leur sembleront tous plus ou moins égaux et plus ou moins rivaux, de telle sorte que nouer une alliance avec un individu ou avec un groupe paraîtra attirer la jalousie des autres et inversement. Les Européens perplexes en tireront la conclusion que les Mélanésiens vivent dans une société égalitaire, « sans chefs ». Ils considéreront en revanche que les Polynésiens vivent en royaumes hiérarchisés et ont atteint un niveau de civilisation plus élevé.